

Incitation à la haine : le procureur Grégory Weill n'a vraiment pas de chance...

écrit par Laurent P | 23 septembre 2021





Si le nom de Grégory Weill ne vous dit rien de particulier, cela n'a rien d'étonnant car l'histoire remonte à 2017, quand ce magistrat, à l'époque vice-procureur, avait décidé de porter plainte contre le livre de Christine Tasin, "*Les assassins obéissent au coran*"

Pour ceux qui veulent se rafraîchir la mémoire, vous avez le pourquoi du comment ici :

Le vice-procureur Weill porte plainte contre notre ouvrage « les assassins obéissent au coran »

<https://resistancerepublicaine.com/2017/09/04/le-vice-procureur-weill-porte-plainte-contre-notre-ouvrage-les-assassins-obéissent-au-coran/>

En résumé, après la mort atroce de Sarah Halimi, plusieurs lecteurs de RR ont décidé d'informer les habitants de son quartier du rapport entre l'islam et son assassinat antisémite en déposant dans leurs boîtes aux lettres des exemplaires du livre "*Les assassins obéissent au coran*".

Une des « récipiendaires », au lieu de jeter tout bonnement l'ouvrage avec lequel elle n'était pas d'accord, était allée

porter plainte pour incitation à la haine. Les policiers lui avaient ri au nez et dit qu'ils pouvaient tout au plus faire une main courante mais pas enregistrer une plainte sur un tel sujet... et une main bien intentionnée (un policier ? un policier musulman ?) avait fait remonter la main courante au procureur Grégory Weil... qui avait poursuivi Christine Tassin pour « provocation à la haine ».

A l'époque j'avais espéré que cela tourne au procès du coran...
<https://resistancerepublicaine.com/2017/09/04/et-si-grace-au-procureur-weil-le-proces-de-christine-tassin-devenait-celui-du-coran/>

En vain.

Car cela a finalement tourné... court !

On ne peut pas déposer une plainte contre la totalité d'un livre sans en citer la moindre phrase.

Or c'est ce qu'avait fait le procureur Weill !

Les poursuites ont donc été purement et simplement annulées en 2019 :

<https://resistancerepublicaine.com/2019/01/30/poursuite-de-les-assassins-obeissent-au-coran-annulee-le-procureur-etait-trop-faineant/>

Or voilà que l'on entend à nouveau parler du procureur Weill, à nouveau à l'occasion d'une affaire relevant de la 17ème Chambre à savoir les insultes antisémites contre Miss Provence lors de l'élection de Miss France en décembre 2020.

Miss Provence visée par des tweets antisémites : enquête ouverte par le parquet de Paris

<https://www.marianne.net/miss-provence-visee-par-des-tweets-antisemites-une-enquete-ouverte-par-le-parquet-de-paris>

Et voici donc qu'au terme de l'enquête, huit personnes se retrouvent au tribunal, dans une parité impeccable, 4 hommes et 4 femmes, huit personnes donc, toutes parfaitement insérées, diplômées, et c'est le procureur Weill qui est chargé du dossier.

Là où c'est drôle c'est que le seul point commun entre les accusés est le fait qu'ils soient tous... Vous devinez ?
Allez, je vous aide : leur point commun c'est leur religion.
Autre indice : non, ils ne sont pas Raëliens !
Vous avez deviné ? Bah oui, ils sont tous les huit... de bons musulmans parfaitement modérés et bien insérés !
Un peu dans [le genre caricaturé par Bergolix](#).

Antisémitisme : qui sont les huit prévenus jugés pour les insultes visant Miss Provence ?

<https://www.marianne.net/societe/police-et-justice/antisemitisme-qui-sont-les-huit-prevenus-juges-pour-les-insultes-visant-miss-provence>